

**TROILUS ANNONCE LES RÉSULTATS DE L'AGA**

**Le 8 décembre 2022, Toronto (Ontario)** – Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQB : CHXMF) (« Troilus » ou « la société ») déclare que, conformément aux politiques de la Bourse de Toronto, les candidats indiqués dans la circulaire d'information de la direction du 1<sup>er</sup> novembre 2022 pour l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société (la « rencontre ») ont été élus administrateurs de la société. Plus de 52 % des actions émises et en circulation de la société étaient représentées lors de la rencontre.

Les résultats détaillés de l'élection des administrateurs qui a eu lieu lors de la rencontre du 8 décembre 2022 à Toronto, en Ontario, se trouvent ci-dessous.

Les actionnaires ont approuvé l'élection des personnes indiquées ci-dessous en tant qu'administrateurs par le biais des votes suivants.

| <b>Candidats au conseil d'administration</b> | <b>% de votes en faveur</b> | <b>% d'abstentions</b> |
|--|-----------------------------|------------------------|
| Justin Reid                                  | 97,8 %                      | 2,2 %                  |
| Diane Lai                                    | 95,9 %                      | 4,1 %                  |
| Hon. Pierre Pettigrew                        | 87,8 %                      | 12,2 %                 |
| Jamie Horvat                                 | 99,8 %                      | 0,2 %                  |
| Tom Olesinski                                | 99,8 %                      | 0,2 %                  |
| Eric Lamontagne                              | 99,8 %                      | 0,2 %                  |
| John Hadjigeorgiou                           | 99,8 %                      | 0,2 %                  |

Les actionnaires présents à la rencontre annuelle ont également approuvé la nomination des vérificateurs de la société.

De plus, la société a annoncé que M. Richard Harrisson, chef de l'exploitation, quittait son poste chez Troilus dès aujourd'hui pour des raisons de santé. Troilus continuera de tirer profit de la vaste expertise et de l'expérience de M. Harrisson, car il continuera de collaborer avec l'équipe technique à titre d'ingénieur-conseil dans le cadre de projets spéciaux. L'équipe de Troilus remercie M. Harrisson pour ses contributions et lui souhaite, à lui et à sa famille, ses meilleurs vœux.

Le conseil d'administration aimerait également remercier ses actionnaires pour leur soutien constant.

**À propos de Troilus Gold Corp.**

Troilus Gold Corp. est une société minière junior basée au Canada qui se concentre sur l'avancement systématique et la réduction des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus dans le but de parvenir à la production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus est située dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où, en supposant la réalisation de la vente, elle détiendra un territoire de 435 km<sup>2</sup> dans la ceinture de

roches vertes de Frotet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La Société accroît les études techniques depuis la réalisation d'une EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

**Pour plus de renseignements :**

**Justin Reid**

Chef de la direction, Troilus Gold Corp.

+1 (647) 276-0050, poste 1305

[justin.reid@troilusgold.com](mailto:justin.reid@troilusgold.com)

**Caroline Arsenault**

Vice-présidente, communications de l'entreprise

+1 647 407-7123

[info@troilusgold.com](mailto:info@troilusgold.com)

***Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective***

*Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les énoncés concernant les avantages anticipés de la vente et du placement privé pour les parties et leurs actionnaires, les futurs résultats d'exploitation, les résultats et les succès des parties à la transaction, le potentiel de croissance de Troilus et la capacité de Troilus à poursuivre ses activités d'ingénierie et d'autres activités. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : les incertitudes concernant l'obtention de toutes les approbations réglementaires; les risques que les avantages des transactions ne se réalisent pas; l'absence de garantie que le programme d'exploration entraînera un accroissement des ressources*

*minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; les répercussions que la pandémie de la COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sans s'y limiter, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs des minéraux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.*